

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 1 DE SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO
(« GAZ MÉTRO ») À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

1. Référence : Mémoire de l'UMQ, pages 10 et 28

Préambule :

« L'UMQ propose dans le présent dossier, de façon temporaire, dans l'attente de la complétion de la réflexion sur le tarif d'équilibrage, de considérer dans la formule d'équilibrage un nombre maximum de jours d'interruption correspondant au nombre de jours d'interruption sous le scénario de l'hiver extrême après prise en compte de la marge opérationnelle. »

Demande :

1.1 La proposition de l'UMQ prévoit-elle également le maintien du taux minimum de l'équilibrage au taux en vigueur au 1^{er} décembre 2010 pour limiter les impacts tarifaires, tel que proposé par Gaz Métro?